



Du côté de **CUIRE LE HAUT**

Le magazine d'informations municipales d'un quartier à l'autre de **caluire et cuire**



Une nouvelle ère pour **le FCL**

La Ville de Caluire et Cuire a acheté en juillet dernier à la Ville de Lyon les stades Ferré et Henri Cochet. Près de 40 000 m² d'espaces verts et d'infrastructures dédiés aux sports et aux loisirs gérés à compter du 15 novembre par la Ville.



Les Conseils Municipaux des Villes de Lyon et de Caluire et Cuire l'ont voté à l'unanimité, les stades Henri Cochet et Ferré seront officiellement propriété de la Ville de Caluire et Cuire à compter du 15 novembre prochain. Pour l'équipe municipale, cette initiative, inscrite dans le plan de mandat 2008-2014, a été guidée par la volonté d'entretenir, préserver et mettre en valeur un site sur lequel se déroulent de nombreuses activités, ainsi que de maîtriser le devenir de ce terrain et de le maintenir dans sa vocation ludique et sportive.

Quels projets pour le FCL ?

Des travaux de mise aux normes, de rénovation et d'embellissement seront prochainement effectués pour le bien vivre de chacun : associations, entités commerciales, usagers. Par la suite et d'ici 2014, le développement du site sera étudié au regard des projets des différentes activités présentes mais aussi en fonction du schéma communal des équipements sportifs qui sera élaboré dans le courant de l'année 2012.

Des activités qui ont de l'avenir...

Aujourd'hui, le stade Henri Cochet abrite de nombreuses associations : Le FCL tennis qui, avec ses 670 pratiquants dont près de 500 enfants fait partie des 5 principaux clubs de tennis de l'agglomération lyonnaise, le FCL Arts Martiaux, 3^{ème} club de France avec près de 430 adhérents, le FCL Hockey qui compte près de 300 adhérents et participe aux championnats de France, le FCL boules et le FCL bridge qui représentent plus de 100 adhérents. À côté d'elles et en parfaite complémentarité, se trouvent un restaurant LE RICOCHET et un club de FITNESS. « L'objectif est de maintenir ces activités, de s'assurer de leur parfaite cohabitation et de servir leur développement ! » commente l'adjointe aux sports, Isabelle Mainand.

Inauguration prévue le jeudi 24 novembre 2011, à 19h

Bientôt une nouvelle crèche dans le quartier

Les petits chaperons rouges, c'est le nom de la crèche qui devrait prochainement ouvrir ses portes au numéro 14 de la rue Pasteur. Un permis de construire a été déposé, en mai 2011, auprès des services municipaux par les Hospices Civils de Lyon pour une structure de 770 m² pouvant accueillir au maximum 60 berceaux et pourvue d'un effectif d'encadrement de 21 personnes.



Les voitures-ventouses ne reviendront pas à Cuire

Votre quartier ne sera pas le repère des voitures-ventouses : la municipalité veille à mettre en place une politique de stationnement adaptée. Explications.

Rappelez-vous le Triangle d'Or. Aux portes de la Croix-Rousse, ce périmètre comprenant une partie de la rue Coste et les rues de Mailly et de Margnolles est devenu payant lorsque la Ville a constaté que des automobilistes garaient leur véhicule sur ces voies le temps de se promener, de faire des emplettes ou même de travailler sur Lyon. Une réponse apportée par l'équipe municipale qui a eu pour effet de libérer le Triangle d'Or des voitures-ventouses qui l'envahissaient.

Concilier des intérêts divergents, tel est en quelque sorte l'audacieux défi que s'est lancée la Ville de Caluire et Cuire en matière de stationnement. Cuire-le-Haut, par exemple, compte 47 places gratuites le long de la rue Pierre Brunier et 14 sur la Place du Capot contre 46 places payantes au Triangle d'Or. Un mix qui permet de répondre aux besoins des automobilistes tout en servant une meilleure rotation des véhicules et en limitant au maximum les voitures-ventouses.



Une bataille gagnée, d'autres combats à mener...

À partir du 1^{er} semestre 2012, l'hôpital de la Croix-Rousse limitera à une heure trente la durée du stationnement sur son parking, ce qui pourrait avoir des conséquences sur votre quartier. Avant que les voitures n'envahissent de nouveau Cuire le Haut, la municipalité se penche sur des solutions à même de maintenir la qualité de vie si chère à ses habitants.

APPORTER DES SOLUTIONS CONCRÈTES AUX PROBLÉMATIQUES DE STATIONNEMENT

Située en première couronne de l'agglomération, la Ville de Caluire et Cuire connaît depuis plusieurs années un rythme de construction croissant, soutenu par des opérations de renouvellement urbain. Ce développement de notre territoire,

désormais desservi par les lignes C1 et C2, a amené l'équipe municipale à s'interroger sur la gestion du stationnement. La Ville a donc lancé une consultation afin de recruter un bureau d'études spécialisé dans ce type d'enquêtes. Seront étudiés la rotation des

véhicules, le respect de la réglementation et le taux d'occupation afin que soient faites des préconisations répondant au mieux aux particularités de chaque secteur et aux besoins de tous les usagers : pendulaires, résidents, visiteurs. À suivre...

Toujours plus de services à l'infirmerie protestante...

Dans le souci d'apporter aux Caluirards une meilleure qualité de service public, l'infirmerie Protestante propose, depuis le 1^{er} Mars 2011, un nouveau service de soins immédiats. Ne se substituant ni aux urgences ni à votre médecin traitant, il permet la prise en charge de patients justifiant d'un besoin de soins de type allergie, crise d'asthme, brûlure, plaie ouverte, douleur de poitrine...

Attention, ce service n'est pas gratuit !



La vidéo-protection se déploie

Dissuader et prévenir la délinquance, deux objectifs qui ont motivé le choix de l'équipe municipale d'installer des équipements de vidéo-protection sur la commune de Caluire et Cuire. De la volonté à la concrétisation, les caméras se multiplient... Dans votre quartier aussi !

Comme nombre de communes de l'agglomération lyonnaise, la Ville de Caluire et Cuire a choisi la vidéo-protection afin de préserver la sécurité de ses habitants. A la répression vos élus ont préféré la dissuasion par l'image, convaincus que la présence de caméras dans la ville saurait empêcher de commettre des infractions et que, dans le cas contraire, les images captées permettraient d'identifier puis d'interpeller leur auteur tout en apportant la preuve du délit commis. Une décision que les études menées par des cabinets indépendants viennent approuver puisqu'elles démontrent que le taux de délinquance augmente deux fois moins vite dans

les communes ayant opté pour la vidéo-protection. Depuis 2010, 34 caméras ont été installées sur la commune sur ses équipements municipaux et sur les principaux axes de circulation. Parallèlement, une baisse significative de la délinquance, cet été notamment, a été enregistrée. La municipalité n'oublie pas votre quartier, le déploiement de la vidéo-protection passe évidemment par Cuire-le-Haut. Dans les prochains mois, 32 caméras supplémentaires seront installées, notamment sur Montessuy, Saint-Clair mais aussi aux abords de la place Jules Ferry, dans le respect bien évidemment de la vie privée. Et en vue toujours d'assurer une meilleure tranquillité publique.





Un quartier étincelant pour les fêtes de fin d'année

Cette belle arrière-saison que nous venons de connaître nous fait presque oublier que l'hiver arrive à grand pas. Départ des oiseaux migrateurs, ciel gris clair, végétation en sommeil : la toile hivernale se dessinera bientôt sous nos yeux. Heureusement, le service éclairage public a tout prévu pour réchauffer l'atmosphère !

Depuis quelques semaines déjà, les agents municipaux drapent la ville de son plus bel habit électrique. En quel honneur ? Pour les fêtes de fin d'année bien sûr ! Début de la magie annoncé pour le 8 décembre,

point d'orgue des festivités qui précèdent Noël. Il vous suffira, dès lors, de lever les yeux pour admirer votre ville, parée de ses plus beaux atours lumineux !

A Cuire-le-Haut, comme sur toute

la commune, le mois de décembre s'annonce lumineux et coloré. En ce moment-même les techniciens s'activent pour installer les traditionnelles illuminations qui rendront votre quartier encore plus

agréable à vivre. Vous redécouvrirez ainsi le patrimoine vert, les bâtiments communaux et les rues de votre quartier pour mieux vous les réapproprier ainsi mis en lumière.

Le saviez-vous ?



Pas de Noël sans électricité ! Mais pas d'illuminations à n'importe quel prix !

Depuis 2004, la Ville investit pour remplacer le matériel vétuste par des guirlandes à diodes électroluminescentes (LED), beaucoup moins gourmandes en électricité et beaucoup plus résistantes que les ampoules classiques. Ainsi, la commune sera illuminée dans une démarche de « sobriété énergétique » grâce à du matériel 100% LED !

Lumineuse, la place Jules Ferry

Au cœur des illuminations de votre quartier, entrée de ville largement empruntée, la place Jules Ferry sera éclairée au sol par diverses formes colorées, de même que des fils de lumière bleue entoureront les poteaux électriques. Entre autres nouveautés, vous pourrez assister cette année à la mise en lumière de toute la façade du groupe scolaire Jean Jaurès à compter du 8 décembre prochain.

Ne manquez pas la Fête des Lumières !



A partir de 17h dans le centre-ville

Les festivités commenceront dans le centre-ville où l'Association des Commerçants du Bourg vous proposera animations, dégustations et autres surprises...

Dès 18h, rendez-vous sur l'esplanade de l'Hôtel de Ville

Lecture de contes : 3 séances de contes sont prévues à 18h, 18h30 et 19h. Pour les enfants à partir de 5 ans. Inscription

obligatoire au 04 78 98 81 41, dans la limite des places disponibles.

Boissons chaudes et douceurs de saison... Chocolat ou vin chaud, clémentines, papillotes et marrons... Venez vous régalez de douceurs offertes par la municipalité.

... ou tartiflette géante : laissez-vous également tenter par une portion de tartiflette, préparée et vendue par l'Amicale de l'Interclasse.

Sur un air jazzy : l'ambiance sonore, «jazzie» et festive à souhait, sera assurée par l'Association Musicale de Caluire et Cuire.

Un invité de marque... Le Père Noël sera bien sûr de la fête ! Les enfants, préparez vos lettres !

À 19h30 : un spectacle féérique !

À mi-chemin entre douceur des courants et panache des cascades, le spectacle présenté

cette année sur l'esplanade de l'Hôtel de Ville, vous conduira à 20 000 lieues sous les mers...

Le 8 décembre, laissez-vous doucement glisser dans un monde d'imaginaire !

Retrouvez tout le programme de la manifestation dans le prochain numéro de Rythmes ou sur www.ville-caluire.fr

Plus d'infos au 04 78 98 81 41

Majorité municipale



Marie-Christine BOULIN,

Adjointe déléguée à la vie culturelle et au développement associatif



Jean-Paul ROULE,

Adjoint délégué aux affaires sociales, au logement et à l'accessibilité



Michel VATE,

Conseiller Communautaire



Yvette VERGNION,

Conseillère Municipale déléguée au Conseil Municipal d'Enfants



Michel BONNET,

Conseiller Municipal délégué aux marchés et à la promotion des commerces



Chantal CRESPY,

Conseillère Municipale déléguée à la prévention et à la citoyenneté



Groupe scolaire André-Marie Ampère
124 rue Pierre Brunier
Molainville
04 72 27 00 12
Élémentaire
04 72 27 00 11

Jean Jaurès
Molainville
40 rue de Nuzilly
04 78 27 46 01
Élémentaire
Place Jules Ferry
04 78 29 58 58

École privée Les Chartreux - Saint-Basile
72 rue Pierre Brunier
04 78 29 67 35



Établissement d'accueil de jeunes enfants
- Les Jardins d'Émy
17 rue Pierre Brunier
- Bouttes de Gônes
43 rue de Nuzilly

Conseils de quartier (Service Petite Enfance)
04 78 29 01 90



Bibliothèque Nuzilly
43 rue Nuzilly
04 72 07 80 27



Maison des Hauts de Cuire
51 bis. rue Coste
04 78 39 08 37
mhc-culture.fr



Clinique protestante
1-3 chemin du Penthoit
04 72 00 72 00

Opposition municipale



Bruno MARGAIN,

Conseiller Municipal



Marie-José BAJARD,

Conseillère Municipale

Hôtel de Ville :

Place du Dr Frédéric Dugoujon - BP 79 - 69642 Caluire et Cuire cedex
Téléphone : 04 78 98 80 80 - 24h/24h (répondeur après 17h)
Télécopie : 04 78 23 12 65
Mail : mairie@ville-caluire.fr - Site : www.ville-caluire.fr
Horaires : Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h /
Le jeudi jusqu'à 17h45 / Le samedi de 8h30 à 12h.
Allo Mairie : 0 8000 69 300



DIRECTEURS DE LA PUBLICATION Philippe Cochet-Côme Tollet
RÉDACTION Service communication 04 78 98 81 34
PHOTOGRAPHIES Service communication - thinkstock
CRÉATION MAQUETTE, MISE EN PAGE Pagina Communication
IMPRESSION ica Courand & Associés

Magazine imprimé par un imprimeur certifié "imprim'vert", label garantissant la gestion des déchets dangereux dans les filières agréées et 14001 protection de l'environnement - Impression sur un papier issu d'usines ISO 14001 respectant les règles de la gestion forestière durable.

